

## Tribune intersyndicale QUE CACHE LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE ?

**La formation professionnelle est devenue, à l'évidence, un enjeu fort de la campagne électorale.**

Avec une certaine précipitation, le président Nicolas Sarkozy a déjà formulé plusieurs propositions qui amalgament formation professionnelle initiale, formation continue et projet de réinsertion des demandeurs d'emploi. Il a confié au sénateur Larcher une lettre de mission lui enjoignant de trouver les moyens de favoriser la formation professionnelle pour les sans-emploi et les jeunes, profitant au passage de la manne financière du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels en y puisant plusieurs centaines de millions d'euros. Cette situation peut semer la confusion et susciter de nombreuses interrogations. **La volonté des régions, qui ont déjà la responsabilité de l'apprentissage, de récupérer davantage de compétences dans le pilotage de la carte des formations professionnelles participe également aux**

**inquiétudes des personnels de l'enseignement professionnel public.**

Pour les organisations syndicales signataires de cette tribune, la formation professionnelle doit pouvoir s'appuyer sur une formation initiale solide, liant étroitement les disciplines professionnelles et générales, pour tous les jeunes. A contrario le gouvernement a affaibli, à travers plusieurs réformes, le service public d'éducation. **Nicolas Sarkozy a annoncé vouloir doubler les formations en apprentissage : 800000 contrats en 2015.** Pour atteindre cet objectif, le président a proposé que la dernière année de formation en bac professionnel et en CAP se fasse « *systématiquement en apprentissage dans l'entreprise* ». **Cette promotion à tous crins de l'apprentissage cache mal l'objectif de réduire la part des formations professionnelles sous statut scolaire** afin de transférer toujours plus la mission de la formation de ces jeunes de l'État vers les entreprises et les régions. Or l'apprentissage présente de nombreuses difficultés tant conjoncturelles, trouver un employeur dans un contexte de crise économique, que structurelles, discriminations sexuelle, sociale, au faciès, ruptures de contrats, etc. De plus, la généralisation de l'apprentissage aux niveaux V et IV ne répond ni aux besoins réels de formation initiale ni à la nécessaire élévation du niveau de qualification des jeunes.

**Néanmoins la démolition des formations sous statut scolaire public se poursuit** via le désengagement des ministères de

l'Éducation nationale et de l'Agriculture, et du cautionnement législatif et financier très appuyé à l'apprentissage. À la rentrée 2012, **le ministre veut encore supprimer plus de 4000 postes dans l'enseignement professionnel public**, suppressions largement contestées par les personnels dans les académies. Des filières entières de formation, voire aujourd'hui des lycées professionnels pourraient disparaître au détriment des conditions d'étude des élèves et des conditions de travail des personnels. Les réformes visant à permettre les restrictions budgétaires dénaturent et affaiblissent chaque jour un peu plus le service public d'éducation.

**La formation professionnelle sous statut scolaire reste déconsidérée et souvent associée à l'idée d'échec scolaire.** Il y a donc urgence à redonner des moyens à promouvoir la voie professionnelle mais aussi à revaloriser ses diplômes.

**L'enseignement professionnel public doit rester l'outil de qualification indispensable** pour permettre un meilleur parcours professionnel notamment en diminuant les sorties sans diplôme et en augmentant le niveau global de leurs qualifications. Il doit être une des voies légitimes d'accès pour les futurs techniciens et techniciens supérieurs. L'amélioration de ce parcours professionnel bac pro-BTS, voire au-delà permettra une meilleure prise en compte des besoins futurs d'une formation nécessaire au développement économique et industriel de notre pays.

*Tribune parue dans L'Humanité du 12 avril 2012*

### SOMMAIRE du SNUEP Infos 184

- > Tribune intersyndicale : que cache la promotion de l'apprentissage ? P.1
- > Préparation de la rentrée 2012 : les indigné-e-s des Conseils d'administration rejettent massivement les DHG - Du côté des établissements : Mesure sauvage de carte scolaire au lycée Borda de Dax P.2
- > Conseil supérieur de l'Éducation du 11 avril 2012 : Déclaration FSU P.3
- > Généralisation des 3ème « prépa pro » : une nouvelle dégradation de la voie professionnelle - Fonction publique : le ministre méprise les représentant-es des personnels P.4
- > Colloque du SNEP du 21 mars : Sport demain Enjeu citoyen / Appel des femmes : Un sport universel pour des droits universels - Lu au BO P.5

## Les indigné-e-s des Conseils d'administration rejettent massivement les DHG

Communiqué de presse SNES-SNEP-SNUEP du 12 avril 2012

**Devant l'insuffisance des dotations en moyens d'enseignement pour la rentrée 2012, les Conseils d'Administration de plusieurs milliers d'établissements ont rejeté massivement les Dotations Horaires Globales (DHG) allouées pour la rentrée 2012.** Les élu-e-s des personnels avec les parents et certain-e-s élu-e-s locaux ou personnalités désignées, ont ainsi fermement dénoncé la politique de casse de l'École publique sur laquelle s'est engagé le pouvoir depuis plusieurs années.

**Ils l'ont fait pour montrer leur colère,** leur volonté de résistance face à cette politique qui, sans vergogne, continue à supprimer les postes et ainsi augmente les effectifs des classes, supprime options et dédoublements, rend impossible des remplacements de qualité, réduit le nombre d'enseignants qualifiés, alourdit et dégrade toujours plus les conditions d'exercice du métier pour les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation, n'hésitant pas à développer la précarité...

**Les premières victimes de cette politique destructrice, ce sont les enfants des milieux populaires,**

ceux qui n'ont quasiment que l'école pour apprendre, s'approprier la culture qui permet de s'émanciper et de faire société. Le ministre de l'Éducation Nationale et le président-candidat n'en ont cure : ils projettent, en cas de réélection, de poursuivre et d'amplifier la saignée de l'École publique, et les réformes régressives qui contribuent à accentuer les inégalités, conforter le tri social et instituer une École à deux vitesses.

**En refusant de cautionner les DHG, personnels et parents appellent à une autre politique et à une véritable ambition pour l'École publique.**

*Du côté des établissements*

## Mesure sauvage de carte scolaire au lycée Borda de Dax

Dax, le 9 avril 2012

Au lycée, c'est la stupeur et l'incompréhension. Les élèves et les personnels viennent de comprendre qu'1 des 3 postes de documentaliste est supprimé dès la rentrée 2012. **La mesure de carte scolaire a été envoyée directement par le Rectorat à l'une de nos collègues documentalistes.** Aucun membre du CA de cet établissement, ni du CTSD 40, n'en était informé auparavant. L'administration élimine ainsi en catimini les personnes qui travaillent à la réussite des élèves.

**Qui cette politique va-t-elle favoriser ?**

Ceux qui parlent de nos élèves en termes de clients... ? Ceux qui parlent de la rentabilité de nos établissements en constituant des classements avec des critères stupides, oubliant d'y intégrer les vrais paramètres qui font la force de notre travail d'éducation publique, mais favorisant lourdement, au passage, les établissements sélectifs et « rentables » ? Sont-ils les mêmes que ceux qui nous expliquaient le bien-fondé du passage du Bac Pro en 2 ans après BEP vers le Bac Pro en 3 ans au nom de l'égalité des chances ou de l'équité ? Mais que font-ils à part détruire l'outil de

formation de la voie professionnelle initiale publique ? Il faudra bien qu'ils rendent des comptes de leur action destructrice.

L'Éducation ne peut pas se faire comme cela : pour bien éduquer, il nous faut des adultes formés, attentifs, pédagogues, en nombre suffisant, notamment avec tou-tes nos lycéen-nes, dans toutes nos classes, nos espaces de vie scolaire commune et surtout dans le CDI, zone sacrée de dialogue, de culture, d'ouverture, à l'intérieur de nos établissements scolaires. Les personnels et les élèves du lycée Bordane sont pas qu'indignés, mais bien révoltés par cette politique de destruction massive de notre Éducation Nationale.

**Nous exigeons aujourd'hui le maintien de notre 3<sup>ème</sup> collègue au CDI**

Notre collègue documentaliste n'est pas de trop pour éduquer et permettre l'intégration des 2200 élèves de notre LEGT, de notre SEP, de notre GRETA, de nos étudiants en BTS en formation initiale ou continue : les collègues documentalistes sont un pilier de la réussite dans l'intégration des élèves

de bac professionnel dans nos BTS adaptés à notre SEP pour la poursuite d'études. Réussite pour laquelle nous sommes nombreux à nous impliquer. Peut-être n'en parlons-nous pas assez ? Pourquoi nos efforts quotidiens sont-ils si méconnus des coupeurs de tête ? Notre collègue manquerait cruellement aux quelques 300 adultes - ATOS d'État ou territoriaux, Infirmiers, Assistants sociaux, AED, Contractuels, CPE, CDI, COPsy, professeurs certifiés, agrégés, d'EPS, PLP - de l'établissement, car elle y travaille quotidiennement à nous conseiller, nous informer, nous orienter dans nos recherches, nos démarches, nous aider dans la veille des informations civiles, législatives et ou technologiques, établir le dialogue autour de la culture locale, ou plus lointaine, à réussir l'ouverture vers les autres...

**AIDEZ NOUS À CONSERVER NOS 3 POSTES DE DOC AU CDI, SIGNEZ LA PÉTITION :**

<http://www.lapetition.be/en-ligne/Petition-contre-la-suppression-d-un-poste-de-documentaliste-au-lycee-de-Borda-a-Dax-11261.html>

J.-Bernard Coussirat-Bourg,  
Secrétaire de la section locale du SNUEP-FSU

**Pour l'enseignement professionnel  
> Ne lâchons rien !**

## Déclaration FSU

Monsieur le Ministre, ce CSE est le dernier avant d'importantes échéances électorales. **Il nous invite à regarder les sujets à l'ordre du jour au regard du bilan de ces 5 dernières années.**

La FSU n'a jamais pensé que les créations de postes permettraient de résoudre à elles seules les difficultés du système éducatif à faire réussir tous les élèves. Elle a toujours conditionné la question des moyens à celle du projet éducatif sous tendu. **Mais force est de constater qu'à l'inverse, les suppressions massives de postes (80 000 en 5 ans) ont asphyxié l'École, du primaire au lycée.** Chacun en mesure mieux d'année en année les conséquences et les nombreuses mobilisations de l'ensemble de la communauté éducative ont permis d'alerter l'opinion publique sur cette situation : augmentation des effectifs par classe dans les écoles, collèges et lycées, affaiblissement du potentiel de remplacement, multiplication des affectations sur 2 voire 3 établissements, suppression de dispositifs d'aide particuliers aux élèves comme les RASED, multiplication d'heures supplémentaires qui plus est défiscalisées... **Si la prochaine rentrée scolaire doit se faire dans ces conditions, elle sera catastrophique** pour les élèves. C'est pourquoi la FSU demande des mesures d'urgence pour la prochaine rentrée et un collectif budgétaire.

**Cette politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur 2 partant à la retraite dans la Fonction publique est d'autant plus préjudiciable qu'elle a été conjuguée à des réformes néfastes.** Qu'il s'agisse de la LRU, des mesures pour l'école primaire, de l'accompagnement éducatif, des internats d'excellence, de l'introduction du livret personnel de compétences, de la réforme du lycée **et notamment de la voie professionnelle**, du dispositif Eclair, de l'orientation scolaire, de l'autonomie accrue des établissements et, dernier avatar de votre politique destructrice, le projet concernant l'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et

d'orientation que vous voulez imposer coûte que coûte... **sans compter qu'aujourd'hui des propos remettant en cause le collège comme lieu de scolarité commun à tous les jeunes, en réinstaurant un palier d'orientation en fin de 5<sup>e</sup>, et la promotion de l'alternance obligatoire en dernière année de bac pro et en CAP ne peuvent que nous inquiéter.**

**Ce n'est pas en contournant les problèmes qu'on les résout**, c'est en cherchant à les affronter. Cela nécessite de repenser le fonctionnement du système éducatif (contenus d'enseignement, formation des personnels, pratiques professionnelles...) afin de s'attacher à prendre en charge tous les élèves, en classe, et particulièrement ceux qui sont le plus en difficulté, pour les mener sur le chemin de la réussite scolaire.

Les réformes actuelles ne l'ont pas permis. Et faut-il rappeler l'insulte au métier d'enseignant que constitue la réforme de la formation des enseignants qui a supprimé toute réelle formation pour nos jeunes collègues. Quant à la revalorisation des enseignants, et celle de l'ensemble des personnels, elle n'aura pas eu lieu...

**Nous ne pouvons pas terminer ce rapide bilan sans dire un mot sur le dialogue social** au sein du ministère de l'Éducation nationale. **Il est quasi inexistant depuis déjà longtemps :** difficile d'avoir un réel bilan de la manière dont se sont déroulés les élections professionnelles ; impossible de discuter de la question de l'évaluation des enseignants ou malgré l'opposition de toutes les organisations syndicales, les textes arrivent quand même aujourd'hui au CSFPE... Aujourd'hui sera discuté le projet de cahier des charges de la formation. Cela illustre encore le manque de dialogue social : alors que la réforme mise en œuvre est dénoncée de toute part, vous présentez un texte qui entérine des dispositifs désastreux. La FSU continue de porter l'exigence d'une remise

à plat de la situation pour construire une réelle formation des enseignants.

Faut-il rappeler que les organisations représentent les personnels et que l'absence de dialogue social constitue un refus d'entendre leur avis sur la politique éducative ?

Quant au CSE, il est plus souvent une simple chambre d'enregistrement qu'une réelle instance de concertation. Et nombre d'avis quasi unanime de la communauté éducative n'ont pas été pris en compte...

**La circulaire pour la rentrée 2012 poursuit dans le sens de la politique éducative engagée depuis 5 ans.**

Pour la FSU, l'Éducation est une question majeure. Une responsabilité déjà vis à vis de notre jeunesse et une question d'avenir pour toute la société. Car penser le système éducatif du XXI<sup>e</sup> siècle oblige à imaginer l'avenir. Notre société évolue, ses besoins se diversifient, les savoirs se complexifient, les élèves changent. L'État doit donner aux futures générations les outils d'émancipation pour faire face aux défis de demain. Cela nécessite de transformer le fonctionnement du système éducatif pour en réussir sa démocratisation.

**Pour tout cela, des moyens humains seront indispensables car pour apprendre il faut une médiation, des passeurs. On ne fera pas l'économie de la formation, du recrutement et de la revalorisation** d'équipes pluri-professionnelles (enseignants, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation-psychologues, surveillants, assistants sociaux, infirmières, personnels administratifs et ouvriers). **Mais ces moyens ne seront efficaces qu'au service d'un nouveau pacte éducatif entre l'école et la société afin de mettre un terme à l'échec scolaire et réussir la démocratisation du système éducatif.** La FSU poursuit son engagement en ce sens.

# Généralisation des 3<sup>ème</sup> « prépa pro » une nouvelle dégradation de la voie professionnelle

Communiqué de presse SNUEP-FSU du 5 avril 2012

Sans aucun bilan ni concertation, le ministère généralise la 3<sup>ème</sup> « prépa-pro » en lieu et place de la classe de 3<sup>ème</sup> découverte professionnelle 6 heures (3DP6). Refusant de communiquer tout bilan sur l'orientation des élèves de ces classes, le ministère entérine l'orientation précoce et subie des jeunes et de ce fait renonce à toute possibilité de remédiation en ce qui concerne leurs difficultés scolaires.

**Le SNUEP-FSU dénonce une nouvelle fois les dispositifs d'alternance** qui se développent dès la classe de 4<sup>ème</sup>, stigmatisent les élèves les plus fragiles, entérinent leur orientation précoce et remettent en cause le collège unique. Ces dispositifs sont une nouvelle preuve du mépris du gouvernement vis-à-vis des élèves en difficulté et de son refus de mettre les moyens pour lutter contre l'échec scolaire notamment en collège.

**Le SNUEP-FSU condamne toute orientation précoce.** Il considère que le collège doit préparer à l'entrée des trois voies du lycée (générale, technologique et professionnelle) et propose qu'un enseignement professionnel soit proposé à tous les collégiens dans le cadre du maintien du collège unique.

Dans les contenus et les horaires, la 3<sup>ème</sup> « prépa-pro » ressemble fortement à la 3DP6 si ce ne sont l'annualisation et la globalisation de certaines heures, notamment professionnelles, et l'introduction des heures d'accompagnement personnalisé.

**L'annualisation et la globalisation ne répondent en rien aux difficultés** des élèves de 3<sup>ème</sup> DP6. Le manque de moyens alloués à ces classes se traduit par l'absence de volume horaire complémentaire pour permettre un travail à effectif réduit et des enseignements en

classe entière à 24 voire 30 élèves par classe.

L'organisation des 3<sup>ème</sup> « prépa-pro » laisse apparaître de fortes disparités suivant les établissements et les académies. Certaines dispositions ne respectent pas la circulaire (n° 2011-128), diminuent les horaires disciplinaires pourtant obligatoires ou en suppriment l'enseignement d'une seconde langue vivante. Le SNUEP-FSU agira auprès des rectorats et dans les établissements avec les personnels pour que les élèves puissent bénéficier de l'enseignement qui leur est dû avec une amélioration significative de leurs conditions d'étude.

**Le SNUEP-FSU continue à combattre l'autonomie accrue des établissements, source d'inégalités dans la formation des élèves et levier de suppression massive des moyens, au détriment de la qualité de l'enseignement.**

Fonction publique

## LE MINISTRE MÉPRISE LES REPRESENTANT-ES DES PERSONNELS

Paris, le 11 avril 2012

**Nos organisations CFTC – CGT – FA/FPT - FO – FSU – SOLIDAIRES – UNSA- estiment que le dialogue social dans la Fonction publique s'est dégradé.**

Elles ont à plusieurs reprises alerté le ministre sur ce sujet : sur le calendrier contraint qui ne leur permet plus de mener à bien leur travail, que ce soit au sein de leurs propres instances comme avec les personnels ; maintien des textes à l'ordre du jour des organismes consultatifs contre notre avis quasi-unanime ; ...

Suite à l'audience du 28 mars avec F. Sauvadet, aucun changement significatif n'a été apporté nous permettant de retrouver des conditions de travail plus sérieuses et sereines, bien au contraire !

**Nous tenons à redire que pour réellement fonctionner le dialogue social doit respecter les différentes parties qui le**

**composent.** Dans toutes les réunions, qu'elles soient institutionnelles ou non, nous représentons les personnels et nos demandes, expriment leurs préoccupations et leurs exigences. Celles-ci devraient non seulement être entendues mais également prises en compte, ce qui n'est plus le cas.

**Depuis plusieurs mois, de nombreux textes sont promulgués** (contingentement du 8<sup>ème</sup> échelon, PFR pour les administratifs C, maintien de la journée de carence...), **malgré l'opposition unanime ou quasi unanime des représentants des personnels et sans qu'aucune de leurs propositions ne soit acceptée.**

Si, sur la question des personnels sociaux, le ministre a accédé à une demande de réunion de concertation vivement réclamée par les représentants des personnels, le texte

initial n'a nullement été modifié et les souhaits des personnels ont été rejetés d'un bloc !

Ce qui prouve que, quelles que soient les revendications légitimes le ministre ne veut en aucun cas entrer dans une véritable phase de négociation avec les organisations syndicales représentatives.

Par ailleurs, en ce qui concerne la question des moyens syndicaux, nous sommes toujours dans l'attente, hormis sur le projet de circulaire, des documents afférents aux réunions programmées pour les prochains jours. Décidément, **les conditions d'un travail sérieux et serein ne sont pas, non plus, réunies sur ce sujet qui est pourtant d'une grande importance.**

Ce sont les raisons pour lesquelles, nos organisations syndicales ont décidé de ne pas participer à la réunion du Conseil commun de la Fonction publique prévu ce jour.

Pour l'enseignement professionnel  
**> Ne lâchons rien !**

## Appel des femmes

# Un sport universel pour des droits universels

Le sport prend une dimension sociale, culturelle, politique de plus en plus importante en France et dans le monde. Si l'on peut constater de grandes avancées, il faut aussi remarquer que les femmes subissent toujours de graves inégalités qui réduisent les potentialités d'émancipation et de liberté qui devraient être de mise pour celles qui décident de s'y investir, comme pratiquant-es ou comme dirigeant-es.

Si les hommes ont pu, dès l'émergence du sport moderne participer, se développer, se rencontrer pour se lancer des défis, s'éprouver, jouer à s'affronter, les femmes ont été évincées ou ont vu leur entrée dans le monde sportif retardé tant comme pratiquantes, animatrices, compétitrices, dirigeantes. C'est grâce à quelques précurseuses qui, comme pour leur accès à d'autres secteurs de la vie publique, ont mené les luttes pour l'égalité, qu'elles ont accédé aux valeurs du sport et à ce qui le constitue : dépassement de soi, plaisir de la pratique, respect de l'autre, émotions fortes, compétition, ... Tout ce qui était traditionnellement réservé aux hommes et qui leur a longtemps été contesté. Aujourd'hui, fortes de ces acquis, les femmes sont de plus en plus nombreuses à pratiquer. L'éducation physique et sportive à l'école et le sport

scolaire ont largement contribué à cet essor. Le sport représente ainsi un modèle d'émancipation formidable particulièrement durable pour les femmes dans l'ensemble du monde. Quel que soit le développement de leur société, elles revendiquent de pouvoir participer à ce mouvement. Cela reste une arme pour dépasser la partition des rôles de sexe, les stéréotypes, les inégalités.

Nous devons maintenir et amplifier ces acquis et combattre les inégalités qui persistent. Il ne serait pas tolérable que pour des raisons politiques, économiques, religieuses, sociales ou morales, les femmes subissent à nouveau un ostracisme concernant leurs choix sportifs.

- Elles doivent pouvoir accéder à l'ensemble des pratiques
- Elles doivent pouvoir accéder à l'ensemble des compétitions

- Elles doivent pouvoir accéder aux médias à égalité avec les hommes

- Elles doivent pouvoir accéder aux postes de responsabilités à tous les niveaux

Elles ne doivent pas être considérées comme des pratiquantes ne s'intéressant qu'au développement esthétique ou à leur santé, les maintenant dans des registres dits féminins qui les priveraient d'une diversité d'activités et de relations aux autres dont la majorité des hommes peuvent bénéficier.

Nous interpellons les pouvoirs publics, l'école, pour que chaque fille, chaque femme ait le droit de choisir des pratiques et des formes de pratique délivrées des stéréotypes et des préjugés de tous ordres, qu'ils soient religieux ou culturels.

La conquête pleine et entière de ces droits s'inscrit dans la longue marche de l'égalité.

### LU AU BO

#### AU BO N° 15 DU 12 AVRIL 2012

- Examens - Charte de déontologie - charte du 4-4-2012
- Baccalauréat - Préparation, déroulement et suivi des épreuves - circulaire n°2012-059 du 3-4-2012
- Baccalauréat professionnel - « Photographie » : création et modalités de délivrance - arrêté du 9-2-2012

#### AU BO N° 14 DU 5 AVRIL 2012

- CHSCT d'administration centrale des MENJVA et MESR – Création - arrêté du 21-2-2012
- CHSCT du MENJVA - Règlement intérieur - règlement du 9-2-2012-
- Mission générale d'insertion – Orientations - circulaire n°2012-039 du 8-3-2012